

POSTE D'ENSEIGNANT EN CLASSE BILINGUE OCCITAN A L'ECOLE DE SAINT GIRONS GUYNEMER ET A L'ECOLE DE SAINT GIRONS SAINT ALARY

1 – LE POSTE	<p>- Intitulé : poste d'enseignant bilingue en Occitan à l'école de SAINT GIRONS Guynemer (50% - cycle 1) et à l'école de SAINT GIRONS Saint Alary (50% - cycle 2)</p> <p>- Lieu de rattachement : L'établissement principal de rattachement est l'école de SAINT GIRONS Guynemer</p> <p>- Public concerné : Poste ouvert aux enseignants du premier degré issus du concours spécial langue régionale « occitan » ou titulaires de l'habilitation bilingue définitive en occitan.</p>
2 – MISSIONS	<p>- Faire partie intégrante de l'équipe pédagogique pour ce qui concerne les choix liés au fonctionnement de la classe bilingue et l'intégration de l'enseignement bilingue au projet d'école.</p> <p>- Développer l'apprentissage de la langue et de la culture occitane par l'intermédiaire d'un enseignement bilingue à parité horaire (12 heures hebdomadaires en français / 12 heures en occitan).</p> <p>- Contribuer à la mise en place d'une continuité des enseignements et des apprentissages au sein de l'école maternelle et avec l'école primaire, en élaborant et mettant en œuvre, de manière conjointe et cohérente, des actions de continuité pédagogique (liaisons inter-cycles, projets d'école, projets communs,...) et des outils (livret scolaire, protocoles d'évaluation, portfolio...).</p> <p>- Contribuer à l'émergence et à la mise en œuvre de projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles.</p> <p>- Contribuer au développement de relations avec les divers partenaires de l'école (parents d'élèves, associations, collectivités territoriales,...) s'agissant de l'enseignement de la LVR occitane.</p>
3 – QUALITES REQUISES	<p>L'enseignant devra faire preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de compétences didactiques et pédagogiques affirmées dans tous les domaines disciplinaires, et particulièrement dans celui de l'enseignement des langues vivantes régionales (maîtrise des compétences de niveau C1 en langue régionale occitane) ; - de solides compétences méthodologiques (analyse, conception, organisation,...) ; - de réelles capacités de communication, d'animation et de coopération ; - de maîtrise de l'outil informatique - de capacités d'initiatives et d'innovation
<p>Personne en charge du dossier : M. GELDHOF Thierry IEN SAINT LIZIER Ariège Ouest Tél : 05.67.76.52.91</p>	
<p>Textes de référence : circulaire nationale C2001-167 relative aux modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire (BO n° 33 du 13/09/2001) - http://www.education.gouv.fr/botexte/bo010913/MENE0101626C.htm -, précisée par la circulaire et le programme académiques pour l'enseignement de l'occitan du 20 mai 2009 - http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/IMG/pdf/circulaire_rectorale_2009.pdf</p>	